

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Préparation de négociations diplomatiques
- Organisation logistique et financière de l'aide humanitaire
- Coordination d'opérations logistiques dans un contexte international
- Gestion de crise, développement d'une stratégie sécuritaire et coordination de sa mise en place
- Management d'opérateurs et d'institutions francophones
- Gestion de projets internationaux
- Déploiement à l'étranger des politiques définies par l'administration française
- Représentation des intérêts de la France à l'étranger, en déployant ses politiques
- Participation à des opérations de relations publiques

2. Référentiel de compétences

- Suivre le contexte géopolitique mondial, en analysant les enjeux et les phénomènes induits par la mondialisation
 - Comprendre et comparer les systèmes économiques, politiques, culturels et juridiques des nations ou des zones géographiques
 - Intégrer les codes et protocoles des relations internationales
 - Analyser les demandes de gouvernements, d'OIG ou d'ONG
 - Réaliser des audits et définir une stratégie à mettre en œuvre
 - Evaluer les enjeux relatifs à des coopérations avec des acteurs publics ou privés à l'étranger et les risques liés à la géopolitique et aux mécanismes économiques internationaux
 - Repérer les acteurs publics et privés susceptibles de coopérer sur un projet
 - Identifier les moyens humains, matériels et financiers mobilisables pour la réalisation de projets internationaux
 - Accompagner les équipes opérationnelles internationales impliquées dans les projets
 - Contrôler et évaluer la mise en œuvre et l'application des décisions des pouvoirs publics
 - Maîtriser les codes et réglementations des appels d'offres internationaux afin de monter des projets
 - Gérer des situations de crise dans un environnement international
 - Maîtriser les rouages et les codes de l'expertise diplomatique
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MASTER – Relations internationales

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.